

des Princes &c. Juillet. 1705. 21

n'estimer que ce qui a rapport à l'éternité, ne nous permet pas de loïer ce qui perit avec le tems. Nous laisserons aux hommes qui ne connoissent que le siècle présent, le soin de relever le grand éclat de vôtre Regne ; mais pour nous dont les vûes doivent se porter plus loïn, nous loïerons sans cesse, les grands dons de graces dont Dieu a rempli vôtre ame: Cette foi vive qui malgré vos importantes & difficiles occupations vous tient toujours attentif à ce que vous devez à Dieu, qui vous élève au-dessus de tous les événemens, conserve dans vôtre cœur une si grande modestie au milieu d'une si grande gloire, & vous fait recevoir avec dant d'égalité tout ce que Dieu vous envoie de joye ou de douleur, d'avantage ou de perte. Ce zele pur & ardent pour la Religion, qui vous attache si fortement à elle, vous fait mépriser la fausse sagesse des Politiques du siècle, lors qu'il s'agit de la soutenir, vous rend si ferme contre tout ce qui peut alterer la pureté de sa doctrine & troubler la paix de l'Eglise. Cet amour pour la vertu, qui vous la fait préférer à tout ; & vous donne autant d'empressement pour la découvrir, qu'elle en a pour se cacher, vous faisant chercher le merite jusques dans les Provinces les plus reculées, pour l'élever & le rendre utile. Cette verité enfin, & cette droiture, qui paroît dans toutes vos actions, & sans laquelle il n'y a point de vraye vertu.

Ce sont là, SIRE, des qualitez dignes d'un Roi Très-Chrétien, dignes d'être loïées par les Ministres de JESUS-CHRIST. Ce sont celles que nous respectons & que nous admirons dans V. M. & dont nous rendons avec elle d'immortelles actions de graces à Dieu, auteur de tout bien. C'est ce qui augmente nôtre attachement
pour